

Réjean Olivier

Louis XVII à l'Île du Pads en 1875

Édition numérique



Joliette
Édition privée
2015

Louis XVII à l'Île du Pads en 1875

Réjean Olivier

Louis XVII à l'Île du Pads¹ en 1875²



Le dauphin, futur Louis XVII
(Tableau conservé au Musée Carnavalet, Paris)
Photo : Jérôme Olivier, 2004

Joliette
Édition privée
2015

¹ Ancienne appellation de l'Île Dupas. Voir : *Noms et lieux du Québec*, ouvrage de la Commission de toponymie du Québec paru en 1994.

² Publié d'abord dans le *Joliette-Journal* du mercredi 13 janvier 1982, page D-2 puis ensuite dans *Contes pour la Noël à Sainte-Élisabeth de la Bayonne*. Joliette, Édition privée, 1983, pp. : 67-73.

Dépôt légal : 2015
Bibliothèque et archives nationales du Canada
Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-924448-37-3

Collection Œuvres bibliophiliques de Lanaudière

Édition gracieusement offerte à la Société nationale des Québécoises et des Québécois de Lanaudière à l'occasion de la Fête nationale des Québécois le 24 juin 2011, alors que le double thème des festivités est « contes et légendes ».

Dans *IRIS* :

Titre	<i>Louis XVII à l'Île du Pads en 1875 : légende lanauoise / Réjean Olivier ; suivi d'un texte de Réjeanne Plouffe Laroche</i>
Auteur	Olivier, Réjean, 1938- [218]
Éditeur	Joliette : Édition privée, 2008 [246]
Description	[11] f. : ill., portr. ; 28 cm
Collection	Collection Œuvre bibliophiliques de Lanaudière ; no 72 [139]
Notes	Bibliogr.: f. [3]
ISBN	978-2-920904-80-4 :
Sujets	Louis XVII, de France, 1785-1795--Romans, nouvelles, etc. [23]
Collaborateurs	Plouffe, Réjeanne, 1939- [3]
Autres titres	<i>Louis 17 à l'Île du Pads en 1875</i>
Source	QMBN
N° de notice	0003606417



Mgr Gérard Drainville, ancien évêque du diocèse d'Amos, natif de l'Île Dupas, et Réjean Olivier, devant la fontaine de l'évêché de Joliette. Le curé de la Paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas, quand l'abbé Drainville a été ordonné prêtre, était Sylvio Laporte, celui qui a raconté à Réjean Olivier la légende de « Louis XVII à l'Île du Pads en 1875 ».

Édition format papier :

- Titre** *Louis XVII à l'Îsle du Pads en 1875 : légende lanadoise*
/ Réjean Olivier ; suivi d'un texte de Réjeanne Plouffe
Laroche.
- Auteur** Olivier, Réjean, 1938- [218]
- Éditeur** Joliette : Édition privée, 2008 [246]
- Description** [11] f. : ill., portr. ; 28 cm
- Sujets** Louis XVII, de France, 1785-1795--Romans, nouvelles,
etc. [23]

Je compose ce court récit légendaire en pensant à l'abbé Sylvio Laporte qui m'avait si bien conté la légende de Louis XVII lequel aurait vécu et serait enterré à l'*Île du Pads* vers la fin du 19^e siècle et je le dédie à un confrère dans l'enseignement Réal Chevrette.



La dépouille mortelle de l'abbé Sylvio Laporte prêtre (1898-1977) curé de la paroisse de l'Île Dupas (1951-1960) est inhumée dans le cimetière du lieu.

La population des îles avait fêté ce Noël de l'année 1874 ainsi que le jour de l'an 1875 comme par le passé. L'Église et le curé avaient organisé des fêtes splendides car, en ce temps-là, on vouait à ces grandioses cérémonies du début de l'hiver un culte religieux très profond, empreint de folklore et d'esprit patriotique.

Après le jour de l'an, le grand domaine des îles, plat de par sa géographie maritime, avait connu trois journées de grandes poudreries et de neiges abondantes. La campagne était recouverte de plusieurs pieds de neige. Il fallait bien penser ouvrir les chemins et déblayer les maisons pour enfin célébrer dignement la fête des rois qui frappait aux portes.

Il y avait bien le vieux père Latour qui devait avoir dans les quatre-vingt-dix ans et qui vivait seul dans le fond du Rang nord. Plusieurs fois au cours des semaines, il allait jaser au magasin général, assis près du vieux poêle. Là, souvent, il parlait aux vieux rassemblés pour l'écouter, il discourait au sujet de grands châteaux avec boiseries magnifiques, de lustres somptueux, de tableaux anciens et surtout d'hommes et de femmes habillés comme des princes et des princesses qui se baladaient à travers d'immenses couloirs et qui parfois dansaient et valsaient au son des violons antiques.



Le dauphin, futur Louis XVII
(Tableau conservé au Musée Carnavalet, Paris)
Photo : Jérôme Olivier, 2004.

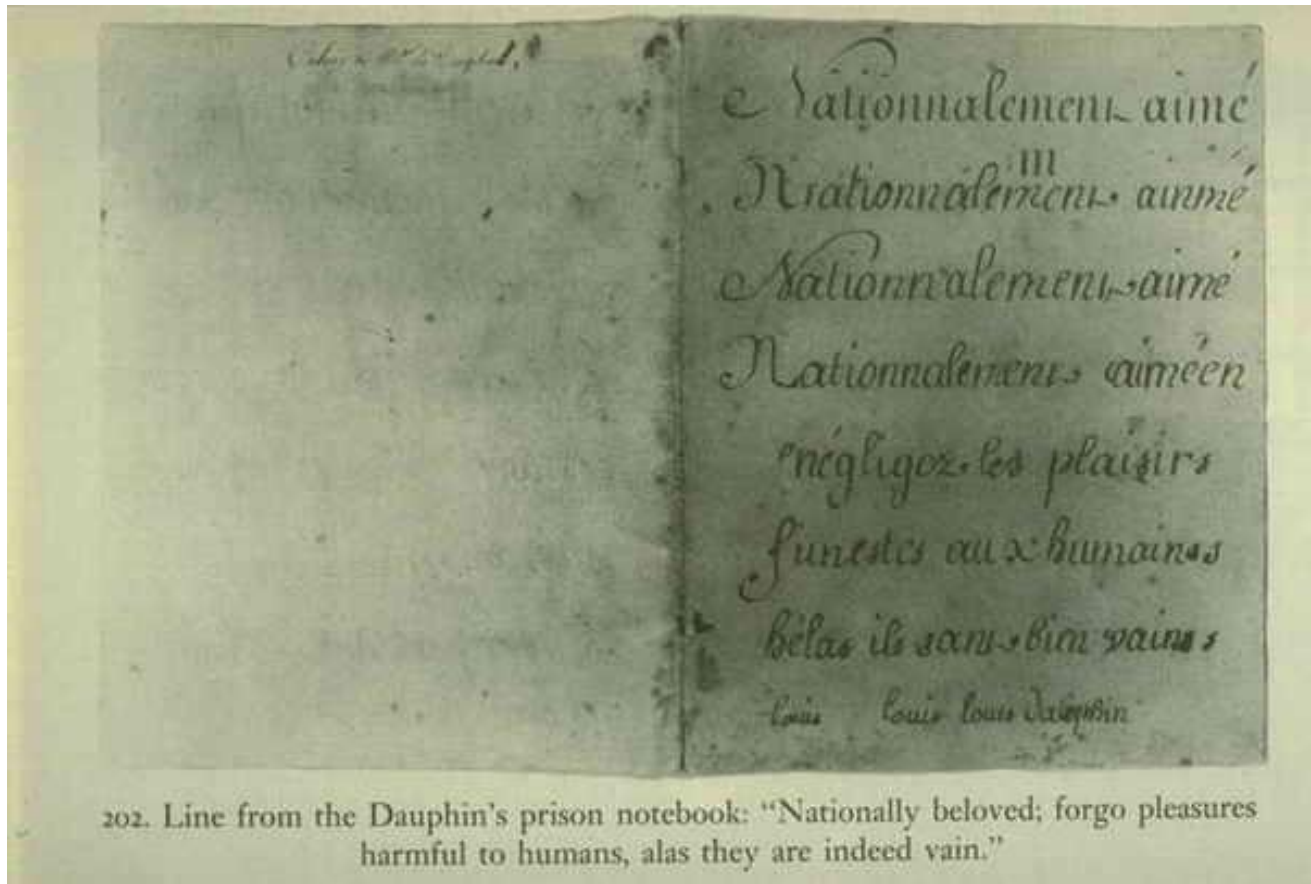
On aimait bien l'entendre et on était fasciné même sans savoir d'où il venait. On écoutait ses récits presque irréels. Lui-même ne se rappelait pas très bien cet autre âge et des lieux...

Or pour ce Jour des rois de l'année 1875, il avait été invité à fêter chez ses voisins, les Chevrette qui, au bas mot, devait bien comprendre plus de cinquante personnes, hommes, femmes et enfants bien comptés.

Il avait revêtu ses plus beaux atours et était arrivé vers onze heures à la demeure de ses proches qu'il fréquentait très peu souvent. Il avait été invité pour le souper des rois. Vous savez, la tradition du pois et de la fève pour élire le roi et la reine du jour.

Après avoir mangé de cette tourtière campagnarde comme on sait si bien l'apprêter dans les îles, après avoir aussi ingurgité amplement de vin et d'alcool pour rendre les esprits un plus animés, on passa au gâteau des rois.

Ce fut le vieux père Latour, Louis de son prénom, et la plus jeune des filles Chevrette qui devait bien avoir dans les vingt ans tout au plus qui furent élus roi et reine pour cette journée mémorable.



**Page du cahier manuscrit du dauphin en prison.
Photo : Jérôme Olivier, 2004.**

On les couronna donc tous les deux. Celle-ci mit une belle couronne faite avec du papier doré; tandis qu'on avait confectionné pour le roi une plus grande couronne de papier argent sur laquelle on avait appliqué trois fleurs de lys découpés dans un carton bleu foncé. Le vieux Latour était très ému. Des pleurs descendirent lentement sur son visage et sur ses joues ridées par le temps et par les épreuves de toutes sortes.

Tout ce qu'il put dire c'est ceci : « Quand j'étais tout jeune enfant, je me rappelle avoir vu un autre Louis qui portait une belle couronne; mais c'est bien vague dans mes idées... » Les gens ne portèrent pas attention à cette remarque.

Le vieux Louis, malgré son air campagnard, avait en ce moment une allure royale et ses yeux jetaient un regard à la fois songeur et aussi très solennel. Puis on fêta tout le reste de la soirée au son de la danse des violons et des chants de la vieille France. À chaque nouveau refrain, le regard du patriarche Louis devenait rayonnant et éloigné.

Puis à la fin de la soirée, Louis s'en retourna seul dans sa pauvre et humble chaumière. On peut dire que les îles avaient reçu sans le savoir et avaient fêté le fils de Louis XVI, le dauphin et héritier du trône de France, le futur Louis XVII perdu dans un coin de la Nouvelle-France de jadis!

La famille royale



Louis XVI, Marie-Antoinette, le dauphin
et sa sœur.

En effet, Louis Latour mourut quelques années après cette belle fête et fut enterré dans le terrain réservé aux pauvres et aux déshérités, dans ce que nous appelons la « fosse commune ».

0 0 0 0 0

Or, voilà que vers les années 1900, un historien français très bien renseigné sur le régime royal en France est venu à l'Île du Pads. Il dit aux habitants que vers l'année 1793 quelques fervents monarchistes avaient enlevé le dauphin fils du roi Louis XVI mort sur la guillotine le 21 janvier de cette même année et qu'ils l'avaient mis sur un bateau en partance pour la Nouvelle-France.

Le jeune devait avoir huit ans au plus. On l'avait confié à des cultivateurs qui allaient s'établir dans la région de Berthier. Son prénom était Louis car il devait devenir Louis XVII. On avait ajouté comme nom de famille Latour, nom qui avait une consonance bien monarchiste. Mais il fallait le savoir...

Alors, les plus anciens s'expliquèrent pourquoi Louis Latour, quand il se rendait au magasin général, parlait de rois, de châteaux et d'autres sujets semblables.



Et il parlait de châteaux...

« En ce jour des rois de l'année 1875, une humble famille de l'Île du Pads a élu roi pour une journée le dauphin, futur roi de France. » (Dessin au crayon feutré par Stéphane Olivier, 10 ans)

La jeune Chevrette qui avait été couronnée reine en 1875 et qui avait bien maintenant dans les quarante-cinq ans se rappela alors la fête des rois d'il y a bien vingt-cinq ans et pensa qu'on avait alors couronné en Nouvelle-France, au Québec, pour une journée seulement celui que les monarchistes français recherchaient pour lui faire reprendre possession du trône de la France après plus de cent ans d'abolition de la monarchie.

Ainsi, si vous allez dans le cimetière, dans la fosse commune, sur la tombe de Louis Latour, vous pourrez bien penser que cet humble personnage des îles de Berthier aurait pu, selon un autre hasard, être couronné roi de France et vivre une longue aventure à la cour, entouré de princes et de princesses, de comtes et de comtesses ainsi que de ministres de toutes sortes.

Car il semble bien que Louis Latour d'après les plus anciens qui se souvenaient de lui avait une allure princière et royale à la fois.



L'un des nombreux monuments des familles Latour dans le cimetière de l'Île Dupas.

(Réjean Olivier, automne 2004)

**Pour terminer, je me permets de vous présenter le
texte de Réjeanne Plouffe Laroche.**



PLOUFFE LAROCHE, RÉJEANNE

(Saint-Jacques, 1939-) Finissante du Joliette Business College début mai 1958, Réjeanne fut sténographe bilingue à l'Office National du Film du Canada à Joliette puis rédactrice en chef de la revue diocésaine « Le Guide de Joliette ».

Après son mariage avec Jacques Laroche et la naissance de leur fille Marie-Christine, elle retourne aux études et obtient un certificat de 1^{er} cycle en Administration de l'UQAM et un certificat en Pastorale du CEGEP Marie-Victorin. À travers cela, de 1973 à 1987, elle suit quelques cours à l'Université de Montréal en Théologie, Psychologie, Sociologie.

Chez les Dames Hélène de Champlain, Réjeanne occupe plusieurs postes qui la mènent à organiser deux Congrès nationaux : Shawinigan et Montréal, et à publier trois albums souvenir lors d'autant de Congrès nationaux. Elle anime avec son mari les dix rencontres annuelles du S.O.F. (Service d'Orientation des Foyers) pendant cinq ans et fut déléguée à l'OFAQ (Organismes familiaux associés du Québec) et à l'UMOFC (Union mondiale des organisations féminines catholiques). En 1979, Réjeanne est nommée membre du COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION par le Conseil des Ministres du Québec.

En 1982, elle retourne au travail à titre d'agente de pastorale paroissiale à Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, de Joliette, jusqu'en août 1996; puis, on la retrouve en 1997-98, directrice générale par intérim au Centre d'Action bénévole Émilie-Gamelin.

Au Comité Étude et Action de l'AFEAS Sainte-Thérèse depuis 1982, elle se charge de donner les causeries durant sept ans. Elle est aussi membre de l'Exécutif au C.A. de la Soupière Joliette-Lanaudière de 1985 à 2002; membre du CCC au Pénitencier fédéral pour femmes à Joliette (1998-2000); administratrice à l'Office d'Habitation du Québec à Joliette de 2001 à 2004 et au C.P.P. de sa paroisse pendant 18 ans. Au cours des années, elle collabore à différentes revues dont : « Servir dans la Joie », « L'OFAQ'tualité » (provinciale), « Solidaires en Église », « La Tribune lanaudoise » et « L'Étoile du pèlerin ».

Maintenant, Réjeanne photographie la plupart des événements religieux du Grand Joliette (sept paroisses) et ceux de l'Âge d'Or Sainte-Thérèse pour les deux sites WEB que son mari a créés, en plus d'écrire et de s'impliquer au service de l'Église.

Bibliographie : *Autobiographie*, tome I, Réjeanne Plouffe, 2005, 28 cm, 211 pages.

Monsieur Olivier,

J'ai lu avec grand intérêt votre récit légendaire sur Louis XVII. J'ai aussi connu l'abbé Sylvio Laporte alors qu'il était encore curé à l'Île Dupas. Si j'avais su cette légende, j'aurais aimé lui raconter aussi mon histoire.

Je prends sur moi de vous la dire avec le peu qu'il me reste en mémoire.

Saurons-nous un jour la vérité sur Louis XVII?
Qui sait?

Ma grand-mère, Denise Dupuis née le 4 août 1868 et mariée à Napoléon Auger est décédée en juillet 1959. Elle me racontait à peu près ceci :

Pendant la rébellion française, le futur roi de France fut fait prisonnier. Mais un soldat du nom de Raymond qui partait pour la Nouvelle-France l'a caché jusque sur le bateau puis l'a ensuite fait passer pour son fils et l'a appelé Louis Raymond.

Devenu adulte, Louis Raymond reçut une ferme en héritage. Comment? Il se mariât, eut plusieurs enfants mais, je ne sais par quelles tractations, sa ferme lui fut enlevée. Il dut alors quêter de porte-à-porte pour nourrir sa famille jusqu'à ce qu'on lui permette de reprendre enfin sa ferme. Durant cette période difficile, d'une durée approximative de quatre ans, il était trop heureux quand on lui donnait un os de bœuf que son épouse

s'empressait de faire bouillir avec le peu de nourriture qu'il recevait et tous se régalaient alors à même ce chaudron.

Ayant connu la misère noire, il disait que maintenant il ne pouvait pas descendre plus bas, lui qui avait été de naissance si élevée. Aussi, de Louis Raymond, il devint Raymond dit Du Puits et finalement, Dupuis.

Ma grand-mère est née à Saint-Alexis, dans la Grande Ligne mais son grand-père venait de L'Assomption. Serait-il plausible de l'ancêtre ait d'abord habité à l'Île Dupas ? Pourquoi pas ?

Une autre anecdote me vient du Père Guylain Prince, franciscain. Il y a une couple d'année, je lui demandais d'où lui venait son nom de famille. Légèrement rougissant il me dit, sous toutes réserves, que son ancêtre aurait été un fils illégitime de Louis XVII à l'Île Dupas. Lui-même vient de cette paroisse qui, comme on le sait, est la plus ancienne de notre diocèse.

Il paraît que l'ancêtre de ma grand-mère racontait souvent à ses enfants la vie de château qu'il avait connue en France. Il parlait des nombreux valets au service de la Cour, puis de la rébellion, de la prison, de son dénuement le plus complet n'ayant pu cacher le moindre louis d'or, puis de son arrivée en Nouvelle-France. Il disait aussi à ses enfants qu'il était de leur devoir de toujours garder la tête

haute même dans la plus extrême pauvreté vu la noblesse de leur origine car ils étaient de sang royal.

L'historien André Castelot avait publié une recherche intitulée *LOUIS XVII ou l'énigme du temple*. C'était le 20 février 1966, aux Éditions Presses Pocket. J'ai ce volume en ma possession et si vous désirez le lire cela me fera plaisir de vous le passer. Finalement, malgré une recherche la plus exhaustive possible, la seule conclusion certaine d'André Castelot est que Louis XVII n'est pas mort dans la Tour mais qu'il fut plutôt échangé contre un autre enfant, possiblement un benêt.

Comme vous le voyez, monsieur Olivier, j'ai bien peu de choses en mains pour me permettre d'affirmer quoi que ce soit.

Au plaisir,

Réjeanne Plouffe Laroche



La chapelle expiatoire.

<http://www.unjourdeplusaparis.com/paris-culture/chapelle-expiatoire>



Le roi Louis XVIII a élevé ce monument pour consacrer le lieu où les dépouilles mortelles du roi Louis XVI et de la reine Marie Antoinette transférées le XXI janvier MDCCCXV dans la sépulture royale de St-Denis ont reposé pendant XXI ans. Il a été achevé la deuxième année du règne du roi Charles X l'an de grâce MDCCCXXVI.

Le cœur de Louis XVII va rejoindre la basilique royale de Saint-Denis

par Jean-Baptiste Leblanc

PARIS (AP) -- Louis XVII retrouve ses parents. Mardi prochain, on déposera solennellement en la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) le cœur de l'enfant de Louis XVI et Marie-Antoinette, authentifié en avril 2000 par une expertise ADN. Le petit Louis avait succombé à l'âge de 10 ans de la tuberculose dans une cellule de la prison du Temple le 8 juin 1795.

Après 209 années jour pour jour d'un destin chaotique, marqué par de nombreuses disparitions, reconnaissances et reniements, ce petit cœur rejoindra donc la basilique royale de Saint-Denis, qui fut durant un millénaire la nécropole de la plupart des rois de France.

Ces cérémonies, entièrement financées par des fonds privés, sont organisées par le Mémorial de France, l'association chargée des cérémonies cultuelles permanentes autour de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Le cœur sera d'abord exposé lundi en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, qui était la chapelle parisienne des rois de France. C'est le lendemain à 10h qu'il arrivera dans la basilique. Une messe «en blanc» sera célébrée, pour symboliser non pas «une messe d'enterrement mais plutôt une délivrance», selon le prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme, membre du comité d'honneur du Mémorial. Enfin, à 15h, on procédera à la remise du cœur dans la crypte des Bourbons, à proximité des tombeaux de Louis XVI et Marie-Antoinette.

Parmi les milliers de personnes attendues par les organisateurs, on devrait recenser de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le Grand-duc Henri de Luxembourg, l'ex-ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, le maire PCF de Saint-Denis Patrick Braouzec, le maire UDF d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) André Santini, l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse ou encore l'astronaute Buzz Aldrin, membre de la première mission Apollo sur la Lune en 1969.

Cette cérémonie entend mettre fin à une longue polémique qui trouve son origine très peu de temps après le décès annoncé de Louis XVII. Emprisonné dans la tour de la prison du Temple en même temps que ses parents, puis séparé d'eux, l'enfant fut placé sous l'autorité de différents tuteurs.

Il mourut le 8 juin 1795 de la tuberculose, dans un isolement presque total. L'un des médecins chargés de son autopsie aurait alors prélevé le cœur, le sauvant ainsi de la fosse commune.

Cinq ans après son décès annoncé, un roman populaire, «Le cimetière de la Madeleine» de Jean-Baptiste Regnault-Warin, imaginait déjà l'évasion du jeune prince auquel aurait été substitué un autre enfant. Mais c'est surtout après la chute de Napoléon en 1815 que devait débiter une impressionnante succession de prétendants, plus ou moins sérieux, relayés par des centaines d'ouvrages et travaux historiques.

L'expertise ADN pratiquée sur le cœur n'a pourtant pas convaincu l'ensemble de ceux qu'on appelle les «survivantistes». Ainsi, Laure de La Chapelle, vice-présidente du Cercle d'études historiques Louis XVII, reste persuadée qu'il s'agit là en réalité du cœur de son frère aîné, le premier dauphin Louis, décédé pour sa part en juin 1789.

Interrogé sur ce sujet par l'Associated Press, Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme répond que l'état du cœur atteste qu'il n'a pas été préparé selon les rituels royaux. Il ne peut donc s'agir que de celui de Louis XVII, prélevé à la hâte. Deux siècles de théories romanesques peuvent rester vivaces, même en face d'une expertise scientifique.

Le coeur de Louis XVII repose désormais à Saint-Denis

Pierre-Yves Roger

C'est l'épilogue d'un épisode de l'histoire de France qui est longtemps resté mystérieux: le cœur de Louis XVII, authentifié il y a seulement quatre ans, a rejoint aujourd'hui la basilique royale de Saint-Denis, près de Paris, pour reposer définitivement dans un cénotaphe à proximité du tombeau de ses parents, Louis XVI et Marie-Antoinette.

Escorté par un cortège de trois voitures, un corbillard noir, rempli de bouquets de lys blancs symbolisant la royauté, a amené à 10 h le cœur de l'enfant qui avait été exposé lundi en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, l'ancienne paroisse parisienne des rois de France.



Le cœur présumé de Louis XVII est préservé dans la jarre en verre.

PUB ▼

À l'extérieur de la basilique, qui a été durant un millénaire la nécropole de la plupart des rois de France, plusieurs centaines de personnes étaient massées sous le soleil derrière des barrières pour suivre, sur un écran géant, une messe célébrée en mémoire de l'enfant. Le 8 juin 1795, il avait succombé à l'âge de 10 ans de la tuberculose dans une cellule de la prison du Temple. Son cœur a été authentifié en avril 2000 par une expertise ADN.

À l'intérieur de la basilique archicomble, accueillant quelque 1300 personnes, une sonnerie de trompette a accueilli l'arrivée du cœur de l'enfant, porté dans un vase en cristal par le jeune prince Amaury de Bourbon de Parme. Il était suivi par un cortège d'ecclésiastiques en aube, dans une atmosphère très solennelle, imprégnée d'une forte odeur d'encens.

Dans son sermon, le cardinal Jean Honoré, archevêque honoraire de Tours, revenant sur le cas de Louis XVII, «victime de la folie meurtrière de la Révolution», a insisté sur «le respect absolu qu'impose la fragilité d'un enfant dans notre monde actuel».

À l'issue de la messe qui s'est terminée vers midi, ponctuée par les interventions musicales d'un orchestre, le duc d'Anjou Louis-Alphonse de Bourbon, descendant de Louis XIV, a été acclamé par la foule, devant la basilique, au cri de «Vive le roi».

Outre sa présence à la cérémonie, on notait celles de Charles de Habsbourg, représentant de la famille impériale autrichienne, du duc de Bauffremont, de Charles-Emmanuel de Bourbon de Parme, du duc de Séville Don Francisco de Borbon y Escasany, de la princesse Hélène de Yougoslavie, de l'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, de l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse ou encore l'astronaute Buzz Aldrin, membre de la première mission Apollo sur la Lune en 1969.

Le cœur a ensuite être déposé à 15 h dans la crypte des Bourbons, à l'intérieur de la basilique, en présence seulement de la famille proche, mettant fin aux cérémonies organisées en mémoire du jeune Louis XVII.

Hervé de Laguiche, 18 ans, issu de la noblesse française, a expliqué qu'il était venu à la cérémonie «en reconnaissance d'un enfant martyrisé», par «devoir de mémoire». «Sans la famille royale, la mienne ne serait rien», a-t-il expliqué.

«Venu pour rendre hommage à un martyr», Christian, un Versaillais de 47 ans, a regretté pour sa part qu'«on ne lui ait pas rendu les honneurs dus à un chef d'État, puisque c'était un roi de France», ajoutant qu'il attendait «toujours l'acte de repentance d'un représentant des républicains pour tous les crimes atroces commis sous la Révolution».

«Les présidents de la République sont élus comme des marques de lessive, au gré des opinions, et la monarchie n'est pas une valeur antinomique avec la démocratie», a ajouté ce monarchiste pour qui le duc d'Anjou, chef de la maison des Bourbon, «serait l'homme de la situation pour représenter une France éternelle qui va au-delà des conflits de génération».

Cette cérémonie entendait mettre fin à une longue polémique qui trouve son origine très peu de temps après le décès annoncé de Louis XVII. Emprisonné dans la tour de la prison du Temple en même temps que ses parents, puis séparé d'eux, l'enfant fut placé sous l'autorité de différents tuteurs.

Il mourut le 8 juin 1795 de la tuberculose, dans un isolement presque total. L'un des médecins chargés de son autopsie aurait alors prélevé le cœur, le sauvant ainsi de la fosse commune.

L'expertise ADN pratiquée sur ce cœur par le Pr Jean-Jacques Cassiman de l'Université de Louvain en Belgique n'a pourtant pas convaincu l'ensemble de ceux qu'on appelle les «survivantistes».

Ainsi, Laure de La Chapelle, vice-présidente du Cercle d'études historiques Louis-XVII, reste persuadée qu'il s'agit là en réalité du cœur de son frère aîné, le premier dauphin Louis, décédé pour sa part en juin 1789.

Téléchargé le 28 juillet 2015.